



Partie à conserver

Madame, Monsieur, Chers parents,

La restauration scolaire de l'école des Mille Sources fonctionne selon deux modes au choix : **soit en demi-pension, soit en externe.**

Des règles de fonctionnement précises sont en place :

- Inscription annuelle en **demi-pension** ou en **externe**, avec possibilité de modifier ce choix avant chaque période de vacances scolaires,
- Facturation mensuelle,
- Pour les élèves externes, possibilité de commander des repas occasionnels (minimum 8 jours à l'avance), uniquement par mail à l'adresse suivante : [viescolaire@mairie-martillac.fr](mailto:viescolaire@mairie-martillac.fr).

Ainsi, deux solutions adaptées sont proposées, chacune avec des tarifs spécifiques :

- **Tarif demi-pension** pour les enfants de la commune : 3,10 € par repas.
- **Repas occasionnels** pour les élèves externes : 4,10 € si l'inscription est réalisée dans les délais, sinon 5,50 € pour un « repas d'urgence ».
- **Tarifs pour les enfants hors commune** : 4,70 € en demi-pension et 5,20 € pour les repas occasionnels.

Chaque famille recevra une facture mensuelle.

Tout repas sera facturé, sauf en cas de maladie ou d'hospitalisation justifiée par certificat médical (à transmettre à [regie@mairie-martillac.fr](mailto:regie@mairie-martillac.fr) sous 7 jours). En l'absence de justificatif, une carence de deux jours sera appliquée.

Pour tout renseignement contacter le Secrétariat de la Mairie : 05 56 72 71 20



Partie à rendre

## RESTAURATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DES MILLE SOURCES INSCRIPTION 2025

NOM de l'enfant : .....

PRÉNOM : .....

Classe à la rentrée 2025 : .....

Adresse postale : .....  
.....

Adresse mail des parents (EN MAJUSCULES) :

Père : .....

Mère : .....

Numéros de téléphone

Père : ..... Mère : .....

### CHOIX

(\* mettre une croix dans l'option choisie)

Demi-pension  Externe

### CAS PARTICULIERS

**Projet d'Accueil individualisé (PAI alimentaire) : préciser le ou les jours du panier repas :**  lundi  mardi  jeudi  vendredi

**Orchestre à l'École (à partir du début des OAE, uniquement pour les externes) : jour des pupitres (tarif de base 3,10 €) des CE2-CM1-CM2.**

A rendre lors de l'inscription scolaire